

POUR DIFFUSION - 1^{ER} SEPTEMBRE 2025



Référendum sur le projet de mine à ciel ouvert de graphite en Outaouais : les citoyens des 5 municipalités votent NON à 95 %

Le Regroupement de protection des Lacs de la Petite-Nation (RPLPN) annonce que les résultats du référendum consultatif concernant le projet minier La Loutre confirment une opposition ferme de la population à ce projet de mine à ciel ouvert dans la région de l'Outaouais. Le référendum qui s'est tenu selon les règles d'Élections Québec dans les municipalités de Duhamel, Lac des plages, Lac-Simon, Chénéville, et Saint-Émile-de-Suffolk a vu les citoyens répondre NON à 95% à la question sur l'implantation du projet minier La Loutre.

Par ce message clair, les organisateurs appellent les autorités provinciales et fédérales, ainsi que les dirigeants et investisseurs de Lomiko Metals à prendre acte du rejet massif de la population et à arrêter ce projet minier notamment financé par l'Armée américaine et dont les premiers dynamitages doivent avoir lieu cet automne. Ce résultat sans équivoque témoigne de l'incompatibilité du projet minier avec la nature et le modèle économique du territoire, tout comme de la volonté de la population de cesser de vivre sous cette menace qui a trop duré.

La Coalition des organismes ayant formé la Coalition du NON s'attend à ce que le gouvernement emploie toutes les lois et tous les leviers à sa disposition pour faire cesser ce projet au nom de l'intérêt public. Elle rappelle aussi que le premier ministre François Legault a affirmé à plusieurs reprises que « s'il n'y a pas d'acceptabilité sociale, il n'y aura pas d'activité minière ». Maintenant que l'acceptabilité sociale est mesurée, des actions rapides et concrètes sont attendues de son gouvernement.

La Coalition s'attend également à ce que le gouvernement fédéral et les investisseurs cessent de soutenir ce projet situé en zone de villégiature et naturelle et ne le considère pas dans une éventuelle liste de projets d'intérêt national.

La Coalition demande aussi que le Conseil de la MRC Papineau reconnaisse le message envoyé par les citoyens et appuie une demande pour que ce territoire soit déclaré incompatible avec l'activité minière.

Alors que les gens d'affaires, les groupes de protection et d'utilisation du territoire ont fait front commun, aucune organisation n'a appuyé Lomiko Metals et l'entreprise n'a assuré aucune présence dans les municipalités pour défendre son projet. Cette absence de participation confirme l'indifférence de l'entreprise pour la population et son mépris envers l'exercice démocratique décidé par les élus de la Petite-Nation. C'est selon nous une négation flagrante du slogan « les gens d'abord » que la compagnie affiche comme étant sa raison d'être.

En terminant, la Coalition tient à remercier l'Alliance des municipalités Petite-Nation Nord, qui dans un contexte de ressources très limitées et sans aide gouvernementale, s'est engagée dans le processus référendaire qui a permis de bien mesurer l'acceptabilité sociale inexistante de ce projet.

Citations :

« Les citoyens ont démontré par ce référendum que l'économie minière n'est clairement pas leur aspiration territoriale et qu'ils vont sans cesse continuer de s'y opposer. Monsieur Legault, la population vous demande maintenant que, pour fin d'intérêt public, vous retiriez à Lomiko Metals les droits miniers sur ce territoire . On attend de votre gouvernement les gestes concrets que vous vous êtes engagé à poser devant l'absence d'acceptabilité sociale qui est maintenant démontrée de façon claire et démocratique. » Louis St-Hilaire, Président du regroupement de Protection des lacs de la Petite-Nation, co-porte-parole de la Coalition QLAIM.

« Dans une rare unanimité et de la façon la plus démocratique qui soit, les citoyens, le milieu des affaires et les groupes-utilisateurs du territoire ont rejeté ce modèle de développement contre nature qui, par sa seule présence, met déjà en péril le profil récréotouristique de la région, sa grande richesse en eau et la qualité de vie de ses citoyens. Il faut que ça cesse. » Geneviève Gagnon, Présidente Groupe Gagnon, Évolution Structures, Porte-parole des gens d'affaires de la Petite-Nation contre le projet la Loutre.

« Les gouvernements, provincial et fédéral, se précipitent aveuglément dans la course aux minéraux critiques et stratégiques sans tenir compte des droits et de l'opinion de leurs électeurs. Les gens de la Petite-Nation viennent de leur lancer un coup de semonce. Les solutions climatiques immédiates existent sans bulldozer les gens et les lacs. » Rodrigue Turgeon, avocat, co-responsable du programme de Mining Watch Canada et co-porte-parole de la Coalition Québec Meilleure Mine.

« — 33 — »

Source : [Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation](#)

Pour information :

- Louis St-Hilaire, Président du Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation, sthilairelouis@gmail.com 514-591-9167
- Geneviève Gagnon, Présidente Groupe Gagnon, Évolution Structures, Porte-parole des gens d'affaires de la Petite-Nation contre le projet minier la Loutre, ggagnon@gagnonlgq.com 514-244-5622
- Rodrigue Turgeon, co-responsable du programme de Mining Watch Canada, Co-porte-parole de la Coalition Québec Meilleure Mine, rodrigue@miningwatch.ca 819-444-9226